



Procès Verbal de l'Assemblée Générale 2020 de l'association Entre Terre et Ciel	23/01/2021
--	-------------------

M Frédéric Diard, Président de séance, déclare l'assemblée ouverte.

42 personnes sont présentes (ou représentées) sur les 200 adhérents de l'association. Le quorum n'étant pas atteint, l'assemblée générale est déclarée extraordinaire.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 19/10/2019

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité (42 voix pour)

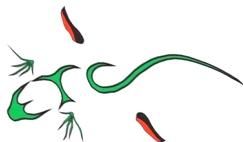
2. Rapport moral saison 2020

- Rappel des objectifs de l'association.
- Effectif (259 licenciés) : baisse de 5 % des effectifs des adhérents entre 2019 et 2020 (baisse similaire sur les enfants et les adultes).
- Bilan des activités : malgré l'annulation de 12 séances S.A.E et de 9 sorties/ séjours (due aux restrictions sanitaires), 25 séances SAE ont été proposées et 5 sorties extérieures ont été organisées.
- Conventions et ententes maintenues avec les différents partenaires (Lycée Paul Mathou, LHM, Collège Didier Daurat, Club Nest'Escalade) : en raison des consignes sanitaires contraignantes, l'association a fait le choix de ne pas retourner dans les SAE en fin de saison.
- Salle du pan : 53 adhérents (48 ETC et 5 extérieurs : 64h/semaine d'accès libre) + école d'escalade (pour 20h/ semaine) + 8 structures extérieures utilisatrices (ALAE, ALSH, IME, ITEP, LHM, Gendarmerie : 6,5h/semaine).

En raison des consignes sanitaires contraignantes, la salle du Pan a été fermée aux adhérents du 13/03 au 4/07/2020.

- Ecole d'escalade : 183 adhérents participants aux cours de l'école (effectif identique à celui de 2019). Cours assurés par 4 moniteurs diplômés d'État.





Malgré les difficultés occasionnées par les mesures sanitaires, la totalité du volume horaire des cours de l'école prévu sur la saison a été réalisée et proposée par les moniteurs pour la saison 2020. L a été proposé une remise / report de 35 € à tous les adhérents de l'école d'escalade qui n'ont pas souhaité reprendre l'activité en fin de saison.

- Les membres du groupe compétition ont participé aux compétitions suivantes : 2 étapes du GET avec 25 participants ETC ; Occitanie Bloc Tour avec 1 participant ; Championnat régional de bloc avec 3 participants ; Coupe de France de bloc avec 1 participant)
- Travaux de la salle d'escalade :
 - Remerciements donnés à Philippe Mercanti pour son implication sur le projet en tant que conseiller technique.
 - Le lot 7 du marché public de la C.C.P.H.G pour l'équipement sportif de la SAE a été déclaré infructueux en mars 2020.
 - Recherche de financements par l'association (pour l'équipement de la SAE) auprès des organismes P.N.S.A.E, Région Occitanie, LEADER Pays Comminges, Conseil départemental, C.A.F., Agence Nationale du Sport.
 - Investissement de l'association à hauteur de 50 000€ dans les équipements de la salle.
 - Travail en lien avec la C.C.P.H.G. tout au long du projet (pour une prise en charge totale de la construction de la S.A.E.)
 - Début des travaux : août 2020. Travaux interrompus en raison d'un risque de liquéfaction du sol.
- Composition du CA et du bureau :
 - Démission d'Adrien Dessein : des remerciements lui sont adressés pour son implication dans l'association.
 - Cooptation d'Helen Munduteguy et de Anne Baumman au sein du C.A.
 - Composition du C. A. :
 - Président: Frédérick DIARD
 - Vice-Présidente: Helen MUNDUTEGUY
 - Trésorier: Mathieu GRACIA
 - Trésorière adjointe: Lise LEFEBVRE





Secrétaire: Jean-Marc BARBE

Secrétaire adjoint: Ludovic DOLCE

Représentante des adhérents: Martine POLATO

Membres du conseil d'administration: Anne BAUMANN

Approbation du rapport moral de la saison 2020 : voté à l'unanimité (42 voix pour)

3. Rapport financier saison 2020

Présentation du rapport financier (comptabilité réalisée et certifiée par un expert comptable).

Il est précisé qu'une note de calcul de charge d'un montant de 5 400€ a été payée par l'association mais n'apparaît pas sur le bilan comptable de l'année 2020 (Cette somme et son amortissement apparaîtront dans la comptabilité des années suivantes).

Le résultat d'exploitation de 2020 est affecté pour l'exercice 2021.

Approbation du rapport financier : voté à l'unanimité (42 voix pour)

4. Renouvellement des membres du C.A.

Membres sortants à renouveler : Frédéric DIARD,

Mathieu GRACIA

Lise LEFEBVRE

Membre démissionnaire : Martine POLATO : des remerciements lui sont adressés pour son implication dans l'association.

Adhérents souhaitant intégrés le C.A.: Yohan MURE





Titouan DOLCE

Approbation du renouvellement des membres du C.A. : voté à l'unanimité (42 voix pour)

5. Budget prévisionnel 2021

5. Le budget prévisionnel pour l'année 2021 est présenté avec une précision apportée sur le différentiel observé sur la somme allouée aux cours de l'école d'escalade (cette différence est due aux remboursements ou report de 35 € proposés par l'association pour les cours n'ayant pas pu être proposés pendant le confinement du printemps 2020)

Approbation du budget prévisionnel 2021 : voté à l'unanimité (42 voix pour)

6. Perspectives 2021

Présentation des différents enjeux de l'année 2021 concernant les activités de l'association, les effectifs, les travaux.

7. Questions diverses

- Comment aider l'association ?

Des commissions peuvent être créées faisant appel à des adhérents volontaires dans le cadre du projet de la future SAE.

Un appel auprès des adhérents sera fait pour intervenir dans le nettoyage des falaises nouvellement équipées ou réhabilitées. (Une information est transmise sur la très prochaine disponibilité de fiche topo en version numérique présentant la majorité des sites naturels d'escalade de Haute Garonne et du Gers. Ces topos seront prochainement édités également en format papier)

Des informations sur les secteurs d'escalade (secteur sportif ou terrain d'aventure) apparaissent sur ces topos.





- Une salle de niveau international va être réalisée sur Tarbes. Une demande est faite de développer des échanges interclubs. Une réflexion est à mener pour passer des conventions avec des clubs du secteur élargi (Beyrède, Carbone, CAF Comminges...)

- Une réflexion est à mener pour développer le haut niveau.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt l'assemblée extraordinaire.

DOLCE Ludovic
Secrétaire Adjoint

BARBÉ Jean Marc
Secrétaire

